



Distr.
GENERALE

S/5384/Corr.1
7 août 1963

FRANCAIS SEULEMENT

Ghana, Maroc et Philippines : projet de résolution commun

Rectificatif

Remplacer le septième alinéa du préambule par le texte suivant :

"Regrettant le fait que le Gouvernement sud-africain a manqué à accepter son invitation à charger un représentant de se présenter devant lui".

